



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	4	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, JIMENEZ Juliana à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres absents : CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : MALET Patrick

FINANCES

Délibération n° 49-2021 : Vote du budget primitif 2021 - budget annexe SPANC

Madame la Présidente rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

Le Budget primitif 2021 du Budget annexe SPANC s'établit à hauteur d'un montant de 77 981,81 € en dépenses et à 95 305,25 € en recettes et se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	64 891,91 €	RECETTES	64 891,91 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	13 090 €	RECETTES	30 413,44 €
TOTAL DEPENSES	77 981,81 €	TOTAL RECETTES	95 305,25 €

L'article L1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « A compter de l'exercice 1997, pour l'application de l'article L. 1612-5, n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées ».

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **ADOPTER le Budget primitif 2021 du Budget annexe SPANC comme présenté et au vu des montants définitifs figurant ci-dessus.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 avril 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 AVR. 2021**
Publié le : **21 AVR. 2021**